

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**  
 DE LA PRINCIPAUTÉ

Le télégraphe a apporté hier soir de Kronberg, la triste nouvelle de la mort de S. M. l'Impératrice et Reine douairière Frédéric, mère de S. M. l'Empereur d'Allemagne et sœur aînée de S. M. le Roi d'Angleterre.

Aussitôt informé, S. Exc. M. le Gouverneur Général a adressé le télégramme suivant :

Gouverneur Général  
 à Consul Impérial Allemagne, Nice

Au nom de Leurs Altesses Sérénissimes, je vous prie de vouloir bien être auprès de qui de droit, l'interprète des condoléances les plus profondes et les plus sincères à l'occasion de la mort de Sa Majesté l'Impératrice et Reine douairière Frédéric. Veuillez également faire parvenir l'expression de l'émotion respectueusement attristée de la population et du Gouvernement de la Principauté.

Le Gouverneur Général,  
 O. RITT.

Le pavillon monégasque cravaté de crêpe a été mis en berne sur l'Hôtel du Gouvernement et les édifices publics de la Principauté.

Dans notre dernier numéro, nous avons rendu compte de l'intéressante cérémonie à laquelle a donné lieu la distribution des prix aux élèves des Ecoles chrétiennes de garçons, sous la présidence de M. le Comte de Maleville.

Le distingué Secrétaire Général du Gouvernement a également présidé, le lendemain, la distribution des prix aux jeunes filles de nos Ecoles primaires, et, entouré d'un public d'élite, il a prononcé à cette occasion l'allocution suivante, qui a produit la meilleure et la plus vive impression :

Mesdames, Jeunes Élèves,

S. Exc. Monsieur le Gouverneur Général a bien voulu, avant son départ, me confier le soin de présider votre réunion d'aujourd'hui, et je tiens à le remercier tout d'abord de l'honneur dont il m'a chargé.

C'est avec le plus grand plaisir que je m'acquiesce d'une aussi flatteuse mission.

Cette cérémonie, si solennelle qu'elle soit, en effet, n'a rien que d'aimable et d'encourageant.

Si, parlant hier à vos jeunes frères, j'ai dû avouer que la distribution des prix éveillait chez ceux qui réfléchissent des pensées graves, et suggérait des leçons inquiétantes parfois, je ne dirai rien de semblable aujourd'hui.

Il n'y a pas lieu de parler devant vous, vénérables maitresses et dociles élèves, de luttes à soutenir, de situations à conquérir ou à défendre. Votre vie ne sera pas troublée par ces problèmes; vous aurez à travailler sans doute; aussi, est-ce du travail que je voudrais vous entretenir quelques instants.

Le travail! il en faut parler toujours, à tous et à toutes. C'est la loi fondamentale universelle; croyez-le bien, vous n'en serez jamais assez convaincues.

Vos maitresses vous le disent, et elles en ont le droit,

car elles ont dévoué leur vie au labeur le plus sacré et le plus difficile de tous, celui de l'Education.

Le travail est une loi de justice; on vous l'a dit dans les enseignements religieux; une loi de bonté, et ceci l'expérience suffit à vous l'apprendre.

Aucune vertu n'est plus promptement récompensée que la fidélité au travail. Vous allez l'éprouver aujourd'hui; vous le verrez toute votre vie.

Aucune loi ne porte autant sa sanction avec elle; aucune ne rend plus heureux ceux qui l'observent, ne laisse plus misérables ceux qui se révoltent contre elle. — La Science Sociale, l'Expérience des Générations confirment ici ce que la religion déclare.

Mais, pour vous, la forme du travail est douce. Vous la rencontrez dans la famille; c'est l'affection qui vous le présente et le plus souvent il se transforme en soins à donner à ceux que vous aimez et qui vous aiment.

Vous aurez sans doute dans l'avenir des efforts à faire, peut-être des épreuves à subir; mais, par contre, vous aurez la douce mission d'apaiser les soucis des vôtres, et l'on vous a formées ici pour les vertus intimes et tranquilles, qui sont votre apanage.

Ce ne sont pas des principes sociaux ou des considérations abstraites que l'on vous a présentées; vous n'en avez pas besoin.

On a fait mieux; on vous a formées aux idées justes; et, comme le disait, il y a bien des siècles, le plus sage des hommes « à la connaissance vraie des choses réelles » ce qui est plus important que tout.

On vous a enseigné l'art de faire le bonheur des autres, ce qui est le plus sûr moyen de le trouver pour soi-même.

Le roi Salomon disait encore que la femme pieuse et forte est un trésor.

Voilà ce que veulent faire de vous vos admirables maitresses.

Elles s'y dévouent pour le service de Dieu et pour répondre aux intentions des Augustes Souverains dont la Sollicitude vigilante se revêt à votre égard de la plus haute Intelligence jointe à la plus gracieuse Bonté.

Et maintenant, jeunes élèves, allez réjouir vos familles et jouissez vous-mêmes de tout ce qui vous entoure: hautes protections et pieuses sollicitudes; jouissez aussi de votre belle patrie, si favorisée de la nature que l'on peut dire, avec un homme d'esprit: « La Providence n'a pas voulu la faire plus grande afin de la faire plus parfaite. »

Souvenez-vous que, dans la vie des femmes, par une heureuse fatalité, les devoirs, les affections et le bonheur sont toujours confondus; et songez que Dieu vous a confié le plus grand des devoirs et le plus beau des privilèges, rendre chacun autour de vous meilleur et plus heureux!

Après ce discours très applaudi, la lecture du palmarès et la distribution des récompenses ont terminé cette charmante cérémonie.

\* \* \*

Voici maintenant, pour compléter le compte rendu des deux distributions de prix aux écoles des garçons et à celles des filles, les noms des principaux lauréats :

**ÉCOLES DES GARÇONS**

**Prix d'Honneur de S. A. S. la Princesse Alice :**

*Ecole de Monaco-Ville.* — Cours supérieur, Nizza Louis; Classe d'honneur, Ponzetti Marius; 1<sup>re</sup> classe, Vallet Raoul; 2<sup>e</sup> cl., Auraglia Louis; 3<sup>e</sup> cl., Olivier Joseph; 4<sup>e</sup> cl., Marchisio Jules; 5<sup>e</sup> cl., Sciorelli Louis; 6<sup>e</sup> cl., Bosan Félix.

*Ecole de la Condamine.* — 1<sup>re</sup> classe, Ponticaccia Antoine; 2<sup>e</sup> cl., Noirel Albert; 3<sup>e</sup> cl., Ainesi Paul; 4<sup>e</sup> cl., Spadacini Camille; 5<sup>e</sup> cl., Maffeo Corado; 6<sup>e</sup> cl., Dupont Jean.

*Ecole de Monte Carlo.* — Classe d'honneur, Scotto Marius; 1<sup>re</sup> classe, Faure Emile; 2<sup>e</sup> cl., Falletti Arthur;

3<sup>e</sup> cl., Blancardi Paul; 4<sup>e</sup> cl., Faure Marius; 5<sup>e</sup> cl., Blengino Etienne; 6<sup>e</sup> cl., Bongiovanni Philippe; 7<sup>e</sup> cl., Bonafède.

**Prix du Comité de l'Instruction publique** (meilleure composition française sur un sujet donné) :

Bertholino Jean.

**Prix d'Honneur de l'Association Amicale** (à l'élève qui a manifesté le plus d'application et de bonne volonté dans l'accomplissement de ses devoirs d'écolier, lors même que ses efforts n'auraient pas été couronnés d'un plein succès) :

*Ecole de Monaco-Ville.* — Del Corso Louis (du Cours supérieur) et Messagier Fernand (de la Classe d'honneur).

*Ecole de la Condamine.* — Ferrero Louis et Polairo Amédée (de la 1<sup>re</sup> classe).

*Ecole de Monte Carlo.* — Anfosso Jérôme (de la Classe d'honneur).

**Certificat d'Etudes :**

*Ecole de Monaco-Ville.* — Barriera Charles, Bogliolo Louis, Ponzetti Marius, Camatte Joseph, Clerissi Etienne, Messagier Fernand, Giuglaris Etienne, Hémerly Julien.

*Ecole de Monte Carlo.* — Scotto Marius, Médecin Marcel, Vassalo Emile.

**Diplôme de Sténographie Duployé :**

*Cours supérieur.* — Débernardi Jean, Del Corso Louis, Crovetto Charles, Nizza Louis, Nizza Joseph, Bertholino Jean, Castellini Emile.

**Livrets à la Caisse d'épargne accordés par S. A. S. le Prince** aux élèves qui se sont montrés le plus soigneux dans leur tenue générale :

*Ecole de Monaco-Ville.* — Negri Emmanuel, Governali Joseph.

*Ecole de la Condamine.* — Bracco Paul, Gastaud Honoré.

*Ecole de Monte Carlo.* — Fontana Laurent.

**Prix des Cérémonies pontificales accordés par S. G. M<sup>sr</sup> l'Évêque de Monaco :**

*Ecole de Monaco.* — Nizza Louis, Camatte Joseph, Del Corso Louis, Rondelli Michel, Bertholino Jean, Bogliolo Louis, Nizza Joseph, Ghiglian Louis, Henry Antoine, Del piano Barthélemy, Gaziello Auguste.

**Prix de Chants sacrés accordés par la Paroisse de Saint-Charles :**

*Ecole de Monte Carlo.* — Gavi Victor, Torti Joseph, Meister Jules, Anfosso Jérôme, Bocca Robert, Morscio Joseph, Lanteri Ange, Lechner Théodore, Calori Laurent.

**Cours de Gymnastique :**

*Cours supérieur.* — 1<sup>er</sup> prix, Nizza Louis; 2<sup>e</sup>, Guillon; 1<sup>er</sup> accessit, Nizza Joseph; 2<sup>e</sup>, Debernardi; 3<sup>e</sup>, Castellini.

*Classe d'honneur.* — 1<sup>re</sup> section : 1<sup>er</sup> prix, Vermeulen et Camatte (ex-æquo); 1<sup>er</sup> accessit, Bogliolo; 2<sup>e</sup>, De Lussats; 3<sup>e</sup>, Giuglaris. — 2<sup>e</sup> section : 1<sup>er</sup> prix, Rochesani; 2<sup>e</sup>, Borbotto; 1<sup>er</sup> accessit, Castellini; 2<sup>e</sup>, Matheudi; 3<sup>e</sup>, Marscalli.

*Première classe.* — 1<sup>re</sup> section : 1<sup>er</sup> prix, Ambrosio; 2<sup>e</sup>, Bègue; 1<sup>er</sup> accessit, Olivier; 2<sup>e</sup>, Formia; 3<sup>e</sup>, Eléna. — 2<sup>e</sup> section : 1<sup>er</sup> prix, Marchisio; 2<sup>e</sup>, Scarlot; 1<sup>er</sup> accessit, Boni; 2<sup>e</sup>, Melin; 3<sup>e</sup>, Bénini.

*Deuxième classe.* — 1<sup>re</sup> section : 1<sup>er</sup> prix, Talomei; 2<sup>e</sup>, P. Rocetta; 1<sup>er</sup> accessit, Bussi; 2<sup>e</sup>, F. Rocetta; 3<sup>e</sup>, Bernardi. — 2<sup>e</sup> section : 1<sup>er</sup> prix, Briano; 2<sup>e</sup>, Beame; 1<sup>er</sup> accessit, Rinaldi; 2<sup>e</sup>, Giuglaris; 3<sup>e</sup>, Mancardi.

Voici, d'autre part, les noms des élèves qui ont été le plus souvent appelés :

**ÉCOLE DE MONACO**

*Cours supérieur.* — Débernardi Jean, 20 nominations; Crovetto Charles, 16; Nizza Louis, 14; Del Corso Louis, 13; Nizza Joseph, 7.

*Classe d'honneur.* — 1<sup>re</sup> division : Barriera Charles, 9 nominations; Ponzetti Marius, 8; Bogliolo Louis, 8; Eléonor Marius, 7; De Lussats Jean, 7; Rondelli Michel, 6; Camatte Joseph, 6. — 2<sup>e</sup> division : Castellini Henri, 8; Léardi Philippe, 6; Matheudi Victor, 6; Del piano Barthélemy, 6; Barbotto Jean, 6.

*Première classe.* — Vallet Raoul, 5 nominations; Olivier Clément, 4; Bègue Léon, 3; Melin Alexandre, 4; Béglia Joseph, 3.

Deuxième classe. — Aureglia Louis, 10 nominations; Tournay Henry, 8; Médecin Jacques, 7; Nigio Adolphe, 6; Bessone Antoine, 4; Giuglaris Dieudonné, 4; Canis Louis, 4; Barriera Jean, 4.

Troisième classe. — Olivier Joseph, 4 nominations; Bozzone Henri, 4; Briano François, 3; Peretti Marius, 4; Ceresole Louis, 4.

Quatrième classe. — 1<sup>re</sup> division: Panizzini J.-B., 7 nominations; Seneca Charles, 5; Marchisio Jules, 4; Bernini Antoine, 4. — 2<sup>e</sup> division: Giraud Henri, 5; Natali Georges, 4; Galuy Félix, 4.

Cinquième classe. — Sciorelli Louis, 6 nominations; Guillaume Baptistin, 5; Vèran Adolphe, 4; Gouvernani Joseph, 4; Rossi Pierre, 4.

Sixième classe. — Brun Joseph, 4 nominations; Bosan Félix, 4; Elena Jean, 4; Verdino Jean, 4; Vernetti Jean, 4; Vèran Léopold, 4; Novella Aristide, 3.

ÉCOLE DE LA CONDAMINE

Première classe. — Division d'honneur: Ponticaccia Antoine, 13 nominations; Ferrero Louis, 12; Polairo Amédée, 9. — 1<sup>re</sup> division: Verrando Dominique, 9. — 2<sup>e</sup> division: Lavagna Dominique, 9; Quiéto Charles, 9.

Deuxième classe. — 1<sup>re</sup> division: Noirel Albert, 14 nominations; Perlo Jean, 12; Sapay François, 9; Montanetti Louis, 5. — 2<sup>e</sup> division: Cormier Alexandre, 8; Scarlot Joseph, 7; Gastaud Honoré, 5.

Troisième classe. — Faldutti Robert, 4 nominations; Barriera Victor, 4; Ainesi Paul, 4; Barral Louis, 4; Monry Etienne, 4.

Quatrième classe. — Spadacini Camille, 9 nominations; Garini Constant, 6; Gerthoux Pierre, 5; Duclaud René, 4; Houde Albert, 4; Giacobi Ernest, 4; Ainesi Emile, 4.

Cinquième classe. — Maffeo Corrado, 4 nominations; Bracco Paul, 3; Moraglia Joseph, 3; Conrieri Paul, 2; Gallio Louis, 2.

Sixième classe. — Dupont Jean, 3 nominations; Bœuf Jean, 3; Cappa Laurent, 3; Camozzi Louis, 3; Médecin Julien, 2; Roubaud Henri, 2.

ÉCOLE DE MONTE CARLO

Classe d'honneur. — Scotto Marius, 13 nominations; Médecin Marcel, 10; Rigotti Albert, 13; Guillaud Jean, 9; Bocca Louis, 5.

Première classe. — 1<sup>re</sup> division: Trucchi Louis, 12 nominations; Daro Guido, 12; Faure Emile, 10. — 2<sup>e</sup> division: Basso Joseph, 3; Asso Albert, 3; Cascon Nicolas, 3.

Deuxième classe. — Acatino François, 15 nominations; Falletti Arthur, 13; Calori Charles, 12; Vassallo René, 12; Balossini Etienne, 11.

Troisième classe. — Blancardi Paul, 10 nominations; Acquaroni Barthélemy, 9; Dalbéra Joseph, 9; Dieci Jalmino, 8; Massimino Antoine, 8.

Quatrième classe. — Faure Marius, 7 nominations; Domiano Antoine, 7; Censio Barthélemy, 6; Dellavallo J.-B., 5; Cresp Paul, 4.

Cinquième classe. — Blengino Etienne, 12 nominations; Laurenti Emile, 11; Bollo Félix, 10; Vent Jean, 8; Brousse Charles, 6.

Sixième classe. — Persenda Jules, 8 nominations; Oscar Jean, 6; Bongiovanni Philippe, 6; Borghine Henri, 5; Pagliano Théophile, 5.

Septième classe. — Bonafède Victor, 6 nominations; Rolfo Georges, 5; Danetta Hyacinthe, 5; Drago Romain, 5; Marocco Pierre, 5.

ÉCOLES DES FILLES

Prix d'Honneur de S. A. S. la Princesse Alice :

Lucie Sciorelli, Clémentine Sagni, Anna Fissore, Marguerite Gastaud.

Prix du Comité de l'Instruction publique :

Lucie Sciorelli; *accessit*, Modeste Olivier.

Livrets à la Caisse d'épargne accordés par S. A. S. le Prince :

Thérèse Gariazzo, Blanche Gastaud, Marie Campana, Juliette Berando, Madeleine Brugnetti.

Certificat d'Etudes :

Première classe. — Ursule Nizza, Modeste Olivier, Valentine Principale.

Les jeunes filles qui ont mérité le plus de nominations, après les trois précédentes, sont :

ÉCOLE DE MONACO

Cours supérieur. — Lucie Sciorelli.

Première classe. — Madeleine Servetti, Françoise Novella, Concetta Pasquarelli, Gilberte Rolland, Jeanne Médecin, Claudia Persenda, Charlotte Aymar, Julie Sciorelli, Thérèse Vinci.

Classe supplémentaire. — Clémentine Sagni, Catherine Bussi, Lucrèce Pollino, Marguerite Crovetto, Blanche Germano, Marguerite Rostagni.

Deuxième classe. — Anna Fissore, Marie Lanteri, Rosalie Michel, Marie Biancheri, Marguerite Bruno, Elisa Giacobi, Joséphine Gobetti, Félicie Oddo, Jeanne Moletti, Emilie Perretti, Catherine Tornavacca, Anna Sciorelli.

Troisième classe. — Blanche Gastaud, Albertine Fissore, Marie Schellino, Jeanne Gallis, Florestine Piccinelli, Louise Boni, Victorie Noble.

ÉCOLE DE MONTE CARLO

Deuxième classe. — Marguerite Gastaud, Victoire Ranc,

Marie Rossetti, Léonie Trucchi, Jeanne Pionzi, Dominique Crida, Catherine Ascheri, Charlotte Marchisio.

Troisième classe. — Nathalie Ribaudingo, Joséphine Lorenzi, Claire Pastorini, Anna Piatti, Thérèse Bertholino.

CLASSE DE LA CONDAMINE

Catherine Bonanata, Emma Orengo, Louise Orengo, Marie Sanita, Jeanne Saytour, Olga Aymar, Catherine Chiantaretto.

La série des réjouissances populaires qui ont lieu chaque année sur la promenade Sainte-Barbe, à l'occasion de la fête de Saint-Roman, a commencé dimanche soir par un bal des plus animés et des plus brillants.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a honoré de sa présence cette première soirée et a été reçu aux accents de l'*Hymne Monégasque* par M. Botta, président, et les membres du Comité des fêtes. M. le Gouverneur, qui a félicité les dévoués organisateurs, a pris place dans la tribune d'honneur avec M. le Chef de Loth, premier adjoint, et plusieurs notabilités de la Principauté.

Jeudi et vendredi, veille et jour de la Saint-Roman, auront lieu les deux grandes journées de fêtes traditionnelles, dont le programme, comprenant retraite aux flambeaux, illuminations, jeux populaires, feu d'artifice, concert et bal, ne peut manquer d'obtenir son habituel succès auprès de la population monégasque.

Nous apprenons avec plaisir que M. Antoine Marsan, frère de l'honorable docteur Marsan, vient de remporter brillamment devant la Faculté de Gènes le diplôme de pharmacien.

Le dernier dîner mensuel des membres de la Société des Régates a été, vendredi dernier, en tous points brillant et agréable. La table, de 50 couverts environ, avait été dressée en plein air, dans la verdoyante et fraîche enceinte des bals de la Saint-Roman, mise gracieusement à la disposition des convives par le Comité des fêtes. M. François Médecin a présidé cette charmante réunion, ayant à ses côtés MM. Botta et Bernard Treglia.

M. le chanoine L. de Villeneuve, bibliothécaire du Palais de Monaco, vient de faire paraître en brochure une savante étude qu'il avait précédemment publiée en collaboration de M. R. Verneau dans *Anthropologie*, revue spéciale publiée à Paris. Ce travail, accompagné de clichés et de planches en photographie, est consacré à la *Grotte des Bas-Moulins* et à l'ossuaire qui y fut découvert en l'année 1898.

Editée avec luxe par la maison parisienne Masson et C<sup>ie</sup>, cette brochure intéressera particulièrement toutes les personnes s'occupant d'études anthropologiques et de recherches historiques locales.

Un grand nombre d'habitants de la Principauté se sont rendus hier à Roquebrune où, comme chaque année à pareille date, avait lieu la procession traditionnelle à laquelle la reconstitution des scènes de la Passion donne un caractère si particulier et si pittoresque.

Dans son audience du 2 août courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Jean Muller, né le 7 juillet 1830, à Hams-sous-Vasperck (Lorraine), tisserand, sans domicile fixe, 48 heures de prison pour mendicité.

Philippe Giusta, né le 2 mars 1852, à Mondovi (Italie), manœuvre, sans domicile fixe, 15 jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Lettre de Paris

Paris, 5 août 1901.

L'été paraît être décidément la saison propice aux réunions de Congrès. On se souvient de l'innombrable série de ces assemblées spéciales qui ont eu lieu, l'an dernier à pareille époque, dans le Palais construit *ad hoc* dans l'enceinte de l'Exposition Universelle. Les congressistes parisiens sont en train de rendre en province ou à l'étranger les visites reçues en 1900. C'est ainsi que M. Brouardel accompagné d'une importante délégation de savants médecins français se sont rendus au Congrès de la Tuberculose qui tient en ce moment ses importantes assises à Londres. C'est ainsi que M. de Lannessan, ministre de la Marine et des Colonies, vient de présider à Caen la séance de

clôture du Congrès national de la Ligue de l'enseignement. Signalons enfin le Congrès des aliénistes et neurologiques de France et des pays de langue française qui a lieu actuellement à Limoges.

Si jamais réunion de ce genre eut sa raison d'être en été, c'est bien ce dernier Congrès; jamais, en effet, l'aliénation mentale et la neurasthénie ne détraqueraient plus de cervelles qu'en cette saison si nous en jugeons par la lecture des « faits divers » de ces jours-ci. Associons-nous donc aux souhaits de bienvenue et d'utiles résultats qui ont été adressés aux savants spécialistes réunis au Congrès de Limoges par le Maire de cette ville et par le délégué du Ministère de l'Intérieur qui s'est exprimé en ces termes :

« En présence des travaux étrangers, de l'évolution des esprits, en ce qui touche les aliénés, leur traitement, la façon de comprendre les asiles et les appropriations spéciales qu'ils comportent, il nous faut suivre, avec plus de soins scrupuleux que jamais, vos travaux, connaître vos vœux, vos résolutions, car c'est sur eux que nous pensons asseoir notre jugement et dégager l'intervention administrative, quand elle est sollicitée ou nécessaire, de toute incertitude et l'absoudre de tout reproche; c'est vous dire, messieurs, quelle attention je veux apporter à vos réunions, quel parti fructueux j'ai mission d'en retenir. »

\* \* \*

Autre genre de folie... des grandeurs, est la théâtromanie aiguë que vient de mettre en lumière un de nos spirituels confrères de la presse parisienne, M. Alfred Delilia, en se livrant à une petite consultation qui a donné des résultats dignes d'être retenus. Il a prié les auteurs dramatiques, vétérans ou ascrits, de lui communiquer la liste des pièces qu'ils avaient achevées et comptaient voir représenter prochainement.

Ah! mes amis, quelle avalanche! Il n'est pas un de ces messieurs qui n'ait, dans ses cartons, une demi-douzaine de drames, de comédies, de vaudevilles, d'opérettes, de ballets; on a calculé que ces ouvrages, mis bout à bout, représentaient plusieurs milliers d'actes, de quoi alimenter, pendant dix ans, toutes les scènes de Paris. Les doyens du métier sont encore assez raisonnables: ils n'avouent qu'une ou deux œuvres, et montrent quelque discrétion quant à l'avenir. Les maîtres de la scène, les Sardou, les Lavedan, les Rostand, les Hervieu, les F. de Curel, et même E. Brieux, dont la fécondité est surprenante, affectent une modération pleine de goût; mais les nouveaux venus sont terribles. Ils veulent tout avaler. C'est l'enthousiasme propre à la jeunesse. Il est probable que le temps et l'expérience, joints aux déboires que comporte le métier, refrèneront leur ardeur. On peut s'en reposer de ce soin sur les directeurs de théâtre. Ils s'entendent à décourager les débutants. N'empêche que l'enquête organisée par M. Delilia est très instructive. La plupart des littérateurs (et presque tous les Français, aujourd'hui, se mêlent d'écrire) sont piqués de la même tare. Au dix-huitième siècle, Piron fit jouer la *Métromanie*. Si la mode était encore de composer des comédies de mœurs, et de les baptiser de titres solennels et dogmatiques, il en est une qui s'imposerait à la verve du poète: c'est la *Théâtromanie*, et ce serait sans doute un piquant spectacle, que de voir l'amour effréné du théâtre ridiculisé sur le théâtre.

Cette passion a pris, depuis trente ans, une extension redoutable. Sous le second Empire, elle était demeurée dans d'assez sages limites. Le régime de la liberté absolue n'avait pas été inauguré. Il existait, à Paris, un certain nombre de scènes qui jouissaient du privilège obtenu de la bienveillance du souverain. Il fallait, pour en établir de nouvelles, remuer des influences considérables. Encore n'y réussissait-on pas toujours. L'administration craignait, à bon droit, d'entr'ouvrir une porte qu'il lui eût été impossible de refermer. Toutefois, les spectacles occupaient déjà, dans la vie, une place énorme; l'encombrement actuel a pour origine les habitudes contractées à cette époque.

\* \* \*

Vous savez — car ce fut un des événements de la dernière semaine parisienne — que notre confrère du *Matin*, M. Gaston Stiegler, est arrivé à Paris, jeudi dernier, ayant accompli le tour du monde en « soixante-trois jours, seize heures et vingt minutes », battant le record de Philéas Fogg de près de dix-sept jours, c'est-à-dire — puisque Philéas Fogg n'a jamais existé que dans l'imagination de son illustre créateur Jules Verne — détenant le record de vitesse du tour du monde.

M. Gaston Stiegler le détient-il vraiment, ce fameux record?

Le *Figaro* prétendait, l'autre jour, qu'un Américain lui avait damé le pion. S'il faut en croire notre confrère, M. Charles Cecil Fitzmorris, parti le 20 mai dernier de Chi-

cago, serait, en effet, revenu à bon port, dans la même ville, le jeudi 18 juillet, à sept heures du matin, ayant parcouru les 33,008 kilomètres de son itinéraire en soixante jours, quinze heures, trente-sept minutes, par New-York, Dublin, Londres, Irkoutsk, Vladivostok, Yokohama, Victoria, Seattle et Chicago.

Le champion américain aurait donc battu Gaston Stiegler, dont l'itinéraire comportait 34,448 kilomètres, de deux ou trois jours.

Un autre concurrent, le Canadien Prince, est rentré également à Montréal, effectuant le parcours du monde en soixante-quatre jours et quinze minutes.

A son arrivée à Chicago, Fitzmorris a eu les honneurs d'une réception enthousiaste. De la gare à l'hôtel du *Chicago American*, le voyageur a été escorté par un cortège carnavalesque représentant, dans leurs costumes nationaux, les différents peuples des pays parcourus par le voyageur, et précédé d'une cavalerie de cirque, parmi laquelle figuraient des cuirassiers allemands, des Cosaques, des Arabes, des Boers, des Anglais et des cowboys, en uniformes rutilants.

On a fait à M. Gaston Stiegler, à son arrivée à Paris, une réception très enthousiaste, quoique moins tintamarresque. Quant à l'autre concurrent, M. Henri Turot, du *Journal*, à la suite d'incidents et d'accidents indépendants de sa volonté, il est resté en panne et l'on ne peut prévoir encore la date de son retour. C'est donc le reporter du journal le *Matin* (à qui, d'ailleurs, appartient l'idée première de ce match sensationnel) qui a gagné la victoire. Allons, tant mieux !... L. S.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Faune et géographie des Maldives et Laquedives.** — *Cambridge University Press* annonce une importante publication, qui commencera à paraître en octobre, sur la Faune et la Géographie des deux archipels des îles Maldives et Laquedives. Cette publication sera le résultat de l'expédition conduite par MM. St. Gardiner, L. A. Borradaile, et C. F. Cooper, qui ont passé onze mois dans les deux archipels à recueillir des matériaux. Le principal objet de l'expédition était l'étude de l'interdépendance des facteurs physiques et biologiques dans la formation des atolls et récifs. En même temps, des études zoologiques très complètes ont été poursuivies, et, en dehors des études zoo-géologiques, il y aura place pour des descriptions zoologiques. Celles-ci ont été confiées à des personnalités scientifiques fort connues : MM. Boulanger, Distant, Gadow, Herdman, Hickson, Lankester, Pocock, Sharp, Shipley, Thomas, etc., etc.

**Nouvelle machine volante américaine.** — Dans un de ses derniers numéros, le *Scientific American* donne la description d'une nouvelle machine volante imaginée par M. Gustave Whitehead, de Bridgeport (Connecticut) et dont un modèle va être soumis à des expériences sous peu.

Cette machine volante est établie en forme d'oiseau : le corps a 4<sup>m</sup> 90 de long et mesure 0<sup>m</sup> 76 à sa plus grande largeur ; sa hauteur est de 0<sup>m</sup> 91 ; il est formé d'un bâtis en bois (avec assemblages retenus par des fils d'acier) et couvert d'une toile appliquée hermétiquement contre le bâtis. Quatre roues de 0<sup>m</sup> 30 de diamètre supportent ce corps quand il repose sur le sol ; les roues de devant sont reliées à un moteur de 10 chevaux, les roues de derrière sont directrices et peuvent être dirigées à volonté par l'aéronaute. De part et d'autre, il y a de grands aéroplanes formant les ailes de l'oiseau et constitués également de bâtis en bois recouverts en soie ; ils présentent leur concavité vers le sol et peuvent être repliés. Un gouvernail de 3 mètres, qui représente la queue de l'oiseau, se trouve à l'arrière ; il peut aussi être replié. En avant des ailes et en travers du corps de la machine se trouve un moteur compound de 20 chevaux actionnant dans des directions inverses une paire de propulseurs.

L'inventeur compte faire courir sa machine sur le sol à l'aide du moteur inférieur jusqu'à ce qu'elle ait atteint la vitesse nécessaire pour se détacher du sol ; à partir de ce moment la propulsion serait assurée par le moteur supérieur agissant sur les propulseurs. En faisant tourner un propulseur plus vite que l'autre, on pourrait diriger l'appareil indépendamment de l'action du gouvernail.

Les ailes et la queue offrent une surface portante de 41 mètres carrés et pèsent 15 kilos 8. La machine inférieure, de 10 chevaux, pèse 10 kilos et la machine supérieure de 20 chevaux, pèse 16 kilos ; l'inventeur compte utiliser le carbure de calcium comme explosif pour la marche de ces moteurs.

## LETTRES ET ARTS

**Concours de façades.** — M. le préfet de la Seine vient, par un arrêté, de consacrer les résultats du concours, ouvert en 1899 entre les architectes parisiens, et d'attribuer les récompenses promises à ceux dont les maisons construites dans l'année ont été jugées les plus belles.

Les six maisons primées sont situées :

- 1<sup>o</sup> Rue de Lota, 8 (architecte, M. Bouvens) ;
- 2<sup>o</sup> Boulevard Raspail, 270 (architecte, M. Bruneau) ;
- 3<sup>o</sup> Avenue de Breteuil, 17 (architecte, M. Marcel) ;
- 4<sup>o</sup> Rue Le Peletier, 1 (architecte, M. Morin-Goustiaux) ;
- 5<sup>o</sup> Rue du Château-d'Eau, 45 (architecte, M. Rives) ;
- 6<sup>o</sup> Rue Edmond-Valentin, 11 (architecte, M. Sinell).

Nous trouvons dans le rapport de M. Nénot, présenté au nom de la commission que présidait M. Bouvard, les raisons qui ont déterminé les jurés dans leurs choix :

« Rue Lota, dit le rapporteur, la façade de l'hôtel primé est d'une simplicité artistique charmante. Son caractère, un peu inspiré de l'architecture florentine, a été modernisé et rendu bien français par l'emploi judicieux de céramiques et de briques de couleur.

« Boulevard Raspail, la façade est de brique et de pierre ; sobre d'ornements et bien étudiée, elle est parfaitement en harmonie avec le quartier, et ses sept étages se superposent avec goût et sans monotonie.

« Avenue de Breteuil, la façade est d'un dessin charmant, l'étude en est très serrée ; les bow-window s'harmonisent bien dans l'ensemble, et la rentrée des baies dans l'entablement, sous le grand balcon, est une solution élégante d'une grosse difficulté architecturale.

« Rue Le Peletier, nous atteignons l'apogée et le maximum de la décoration en architecture. Nous sommes en plein boulevard, et ce luxe fait plaisir, l'œil est agréablement charmé par toutes ces statues, ces ornements, ces grilles dorées, et les techniciens applaudissent à l'excellente étude pleine de hardiesse et de souplesse des parties hautes de l'entresol soutenant le balcon du premier étage.

« Dans la maison de rapport construite du Château-d'Eau, il faut citer particulièrement les bow-window et la savante superposition des baies des trois étages principaux.

« Enfin, rue Edmond-Valentin, l'architecte nous montre une architecture fine, souple, élégante, qui permet de mesurer tout le progrès accompli depuis trente ans dans nos constructions modernes. »

Chacun des architectes primés va recevoir une médaille d'or offerte par la Ville de Paris. En outre, les entrepreneurs recevront une médaille de bronze, et les propriétaires seront exemptés de la moitié des premiers droits de voirie afférents à leurs maisons.

## MARINE ET COLONIES

**Les plus grands cargo-boats du monde.** — Le *Journal des Transports* emprunte au *Schiffbau* les renseignements suivants sur deux navires en construction en Amérique pour la compagnie américaine *Great Northern Steam Ship Co* et qui seront les plus grands cargo-boats du monde. Ces navires sont destinés à assurer le transport en Europe, à une vitesse modérée, des produits des usines, des mines et des fermes des Etats-Unis ; à pleine charge, leur déplacement sera d'environ 33,000 tonnes et leur tonnage brut dépassera 20,000 tonneaux, alors qu'il n'est que de 16,000 pour le *Deutschland* et de 17,000 pour l'*Océanic*.

Cependant, en raison de la longueur des docks des ports du Pacifique, les nouveaux navires seront moins longs que les paquebots rapides. Leurs dimensions sont les suivantes : longueur, 192 mètres ; largeur, 22<sup>m</sup>, 2 ; profondeur, 16<sup>m</sup>, 70. Le tirant d'eau pourra atteindre 10 mètres. Les navires comportent 5 ponts complets et sont divisés en 26 compartiments étanche, non compris

les 28 compartiments du double fond. Il y aura quatre mâts.

La machinerie comprendra deux machines à triple expansion, alimentées par seize chaudières Nielausse offrant une surface de chauffe de 3,680 mètres carrés et une surface de grille de 93 mètres carrés, et fournissant la vapeur à 17 kilog., 6. La vitesse sera de 14 nœuds.

Bien que surtout destinés au transport des marchandises, ces navires pourront recevoir 200 passagers de 1<sup>re</sup> classe, 100 de 2<sup>e</sup> classe, 100 de 3<sup>e</sup> classe et 100 d'entreponts. L'équipage sera de 200 hommes. Les navires seront équipés pour le transport éventuel des bestiaux.

L'approvisionnement normal de charbon sera de 5,000 tonnes, mais les soutes pourraient en recevoir 26,000 tonnes. Il y aura place aussi pour 8,000 tonnes de water ballast. Chaque navire coûtera 12 millions de francs environ. Le lancement doit être fait vers mars 1902.

## VARIÉTÉS

### L'alpinisme

Prendre contact avec la nature dans ce qu'elle a de plus riant et de plus pittoresque est nécessaire pour nous reposer de la vie artificielle que nous nous sommes créée ; courir la montagne donne un coup de fouet salutaire à toutes nos fonctions et cette influence n'est point seulement, comme on pourrait le croire, purement morale, il ne s'agit pas seulement de trouver dans le repos cérébral l'amélioration de toutes nos petites misères, mais il est actuellement démontré, par les expériences des physiologistes, que, même physiquement, nos conditions vitales sont profondément et heureusement modifiées. Nous savons, en effet, que dans les stations élevées, au bout d'un temps très court, le nombre des globules rouges de sang augmente, c'est-à-dire que la partie la plus essentielle de notre être se trouve régénérée.

Aussi sommes-nous un fervent adepte de l'alpinisme et conseillons-nous la pratique de ce sport, toujours assuré de l'excellence des résultats. En France, la nature nous a choisis et toutes les stations balnéaires qui s'égrènent comme un collier de pierres précieuses le long de nos montagnes constituent des centres d'excursions admirables où la cure thermale peut faire suite ou précéder une saison consacrée à ce sport qui est notre favori : la course à pied.

Ceux-là seuls qui ont eu le courage de partir chaussés et guêtres, la besace à l'épaule, le bâton à la main, peuvent apprécier les vives jouissances qu'éprouve le marcheur ; l'apaisement que la fatigue physique apporte à son cerveau ; la passion même qui l'envahit, et lui fait dédaigner les plus rapides moyens de locomotion ; peut-être conservons-nous au plus profond de nous-mêmes quelque vague souvenir des époques ancestrales et des nomades que furent nos pères !...

L'alpinisme ne peut pourtant pas convenir à tout le monde ; tout d'abord distinguons les grandes excursions qui demandent une journée de marche, qui nécessitent des efforts considérables, qui présentent des passages dangereux, et ne doivent être effectuées que par des touristes vigoureux, entraînés et dans la force de l'âge ; les jeunes gens, les dames, à part de rares exceptions, les vieillards ne peuvent tenter, sans dangers réels, certaines ascensions. Je me souviens toujours de la triste situation dans laquelle nous nous trouvâmes un jour lorsqu'au col d'Anterne, à 3,000 mètres d'altitude, en face de cette admirable chaîne du mont Blanc, l'un de nous, d'un âge assez avancé, fut atteint d'une syncope ; nous passâmes là de pénibles moments ; c'était pourtant un excursionniste enragé, ancien président du Club Alpin ; malheureusement les années étaient venues et, si la vaillance existait encore, le cœur usé ne suffisait plus à sa tâche.

A plus forte raison, les malades, surtout ceux qui sont atteints d'affections de l'appareil circulatoire ou des voies respiratoires ne pourront se permettre de longues courses. Du reste, il serait bon de consulter toujours un médecin avant de se livrer à un sport quelconque, lui seul peut juger sainement des indications et des contre-indications particulières à chaque individu, lui seul peut

indiquer quelles sont les conditions les meilleures dans lesquelles ces courses peuvent et doivent s'effectuer

Tout d'abord disons que c'est par un sage entraînement, en effectuant des marches progressivement plus longues, que l'on arrive à faire sans fatigue les courses les plus pénibles. Pendant l'entraînement, éviter dans l'alimentation tout ce qui prédispose à l'obésité : supprimer les aliments gras, les farineux, le sucre, boire très peu. Pas d'alcool, ni de tabac.

Le costume doit être en laine, même dans le Midi ; la toile, en effet, occasionne souvent des refroidissements. Il est absolument indispensable de porter avec soi de quoi se couvrir au moment de la halte, surtout sur les hauteurs où la température est toujours très basse. Presque tous les touristes se trouvent bien du port d'une chemise de flanelle.

Il faut de bonnes chaussures, des brodequins ou des souliers larges, à semelles fortes et débordantes, déjà cassés par l'usage ; dans les grandes ascensions et pour les courses de glaciers ils doivent être garnis de gros clous. Les chaussettes de laine, avec lesquelles on a rarement des ampoules, sont du reste nécessaires à cause du froid, dans les hautes montagnes. L'on doit endurcir les pieds en les frottant matin et soir avec de l'alcool ou en poudrant l'intérieur des bas avec une poudre astringente.

Eviter de se charger de bagages, un sac même très léger occasionne rapidement une gêne considérable.

Ne commencer que par de très petites journées et autant que possible ne marcher que dans la matinée, partir avant l'aube, et avoir terminé la grande marche vers les 11 heures du matin, déjeuner ; puis un grand repos et que la fin de la journée soit une simple et agréable promenade.

Autant que possible coucher dans une hôtellerie, car les refuges de montagne et les habitations de paysan manquent non seulement de confort, mais bien souvent de l'hygiène la plus élémentaire.

Enfin et surtout ne pas oublier que, pour qu'un exercice soit profitable, il faut éviter le surmenage ; savoir excursionner, c'est combiner sagement ses itinéraires, de façon à éviter les dangers, de façon à s'entourer de tout le bien-être possible ; c'est assurer à nos muscles un travail salutaire sans tomber dans l'excès qui conduit à la fatigue et fait s'envoler le plaisir.

D<sup>r</sup> X.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Juillet au 2 Août 1901

MENTON, yacht à vap. <i>Guinevere</i> , it., c. Bonamola,	sur lest.
ILE D'ALBENGA, yacht à voiles. <i>Folletto</i> , monég., c. Barral,	—
TORRE SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , ital., c. Dominici,	charbon.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Marie-Louise</i> , fr., c. Ricci,	bois.
CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	sable.
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Mangiapan,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Besson,	—
NICE, cutter <i>Rondinella</i> , fr., c. Ferrero,	—
CANNES, b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballait,	—

Départs du 28 Juillet au 4 Août

GALERIA, b.-g. <i>Conception</i> , fr., c. Simon Pietri,	sur lest.
NICE, yacht à vap., <i>Guinevere</i> , it., c. Bonamola,	—
SAINT-TROPEZ, goél. <i>St-Elme</i> , fr., c. Rumenevas,	—
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
NICE, cutter <i>Rondinella</i> , fr., c. Ferrero,	—
CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballait,	—

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco,  
2, rue du Tribunal.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-huit mai mil neuf cent un, enregistré, monsieur Louis-Maurice PISTARINO, entrepreneur de carrières, demeurant à Monaco, a acquis de madame Marie-Antoinette-Sophie-Louise

BLANC, épouse de monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWIŁŁ, duc d'Olika Nieszwiez Dubinki et Birze, propriétaire, avec lequel elle demeure à Paris, place d'Iéna, ayant tous fait élection de domicile à Monaco en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire,

Un terrain, en bordure sur le boulevard Charles III, d'une contenance de deux cent onze mètres carrés quatre-vingt-trois décimètres carrés, situé à Monaco, quartier des Salines, confinant au midi le boulevard Charles III, au levant partie au surplus de la propriété de madame la princesse Radziwill et partie à un terrain appartenant au Domaine public, au nord la route de l'Hôpital, et au couchant monsieur Fiorino, porté au plan cadastral sous partie des numéros 55 et 55 bis de la section A.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal de sept mille quatre cent quatorze francs cinq centimes.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le six août mil neuf cent un.

Signé : L. VALENTIN.

VENTE APRÈS FAILLITE

d'un fonds de commerce de **Lingerie fine. — Couture et modes.**

Exploité dans la plus belle situation de Monte Carlo. S'adresser à M. Cioco, Syndic, à Monaco.

Etude de M<sup>e</sup> A. BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

AVIS

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, substituant pour cause d'absence momentanée, M<sup>e</sup> BLANC son confrère, notaire au même lieu, — le 1<sup>er</sup> août 1901, enregistré, M. Pierre MAUREAU, camionneur, demeurant à Monaco, a acquis de M. Joseph GIACHERI, commerçant et camionneur, demeurant aussi à Monaco, le fonds de commerce et entreprise de camionnage, que ce dernier exploitait à Monaco, rue de la Turbie, aux prix, charges et conditions, stipulées audit contrat.

Domicile élu pour les oppositions s'il y a lieu, à l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire.

AVIS

Monsieur P. MAUREAU à l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1<sup>er</sup> août, il ne fait plus partie de la **Maison H. Crovetto**, et, ayant pris, à cette date, la succession de Monsieur Joseph GIACHERI, entrepreneur de transports, assure à sa nombreuse clientèle, pour l'avenir, un service très régulier.

AVIS

Monsieur Joseph GIACHERI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il continue, comme par le passé, le commerce de **Grains et Fourrages**, et que ses bureaux sont transférés, 8, Avenue de la Gare, villa Hancy. Ses entrepôts, sont situés Route de Fontvieille, maison J. Giacheri.

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n<sup>o</sup> 25 — Condamine  
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur brevetée de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier  
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS  
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS  
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES  
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES  
FOURNITURES DE BUREAUX  
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — ÉVENTAILS  
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES  
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES  
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES  
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES  
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS  
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LE MONITEUR  
DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND  
FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE  
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et  
un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Imprimerie de Monaco — 1901